

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION DE GESTION DES RIVIÈRES MATAPÉDIA ET PATAPÉDIA
TENUE LE MERCREDI, 21 MARS 2018 À 19H AU SÉLECTÔTEL D'AMQUI

ORDRE DU JOUR

19 h 00

1. Ouverture et mot de bienvenue ;
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée ;
3. Vérification de la régularité de l'assemblée ;
4. Adoption de l'ordre du jour ;
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 mars 2017 ;
6. Élections :
 - 6.1 Formation du comité d'élections ;
 - 6.2 Ouverture des mises en candidature ;
7. Présentation des états financiers de la CGRMP/FRAI ;
8. Présentation du rapport d'activités ;
9. Rapport du président ;
10. Ratification des actes posés par les administrateurs ;
11. Informations générales et discussions ;

20 h 15

pause santé

20 h 30

12. Réglementation pour 2018 par un représentant de la Faune ;
13. Rétrospective de la saison de chasse et de pêche 2017 et perspectives pour 2018 par un représentant de la Faune;
14. Période d'élections :
 - 14.1 Fermeture de la période des mises en candidature ;
 - 14.2 Présentation des candidats ;
15. Présentation du C.A. ;
16. Tirage des jours de pêche, forfait de chasse et prix de présence ;
17. Mot de la fin ;

21 h 30

18. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

Guy Arsenault, président, souhaite la bienvenue à tous les participants ainsi qu'aux intervenants de l'assemblée générale de la CGRMP.

NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Guy Arsenault, appuyé de Jacques Lemieux que soient nommés respectivement René Pelletier et Annie Tremblay à titre de président et secrétaire d'assemblée.

UNANIME

VÉRIFICATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE

Selon les articles 3.1 et 3.4 des règlements généraux de la Corporation, le président d'assemblée constate la régularité de la tenue de la réunion, de l'avis de convocation et du quorum.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour.
Il est proposé par André Bellavance, appuyé par Jacques Lemieux que soit accepté l'ordre du jour.

UNANIME

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 22 MARS 2017

René Pelletier procède à la lecture rapide du procès-verbal du 22 mars 2017 étant donné que les membres en ont reçu une copie avec l'avis de convocation.
Il est proposé par Guy Arsenault, appuyé par Anne Robert l'acceptation du procès-verbal du 22 mars 2017.

UNANIME

ÉLECTIONS

FORMATION DU COMITÉ D'ÉLECTIONS

Président d'élection :	René Pelletier	proposé par :	Mario Lavoie
Secrétaire :	Annie Tremblay	appuyé par :	André Bellavance
Scrutateurs :	Jacques Lemieux	proposé par :	André Bellavance
	Mario Pineault	appuyé par :	Mario Lavoie

UNANIME

OUVERTURE DES MISES EN CANDIDATURE

René Pelletier, président d'élections, précise les points importants aux règlements généraux afin d'établir le bon déroulement des élections.

Il énumère les administrateurs sortants du conseil d'administration. Il s'agit de messieurs René-Jean Richard pour le secteur 1, Jacques Parent pour le secteur 2, Bruno Tremblay pour le secteur 3 et André Bellavance pour l'extra-secteur.

Il est proposé par Michel Pelletier, appuyé par Gaétan Lavoie que soit ouverte la période des mises en candidature.

UNANIME

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA CGRMP

Christian Gendron, représentant de Mallette, nous présente et commente le bilan financier de la corporation pour l'exercice clos le 30 novembre 2017.

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU C.A.

Michelle Lévesque fait la lecture du rapport d'activités du conseil d'administration pour l'année 2017.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Guy Arsenault fait la lecture du rapport du président. Il souligne que, malgré les années difficiles provoquées par l'implantation du nouveau plan de gestion, la Corporation réussit à surmonter les épreuves et à obtenir des résultats financiers 2017 plus que satisfaisants. Cette réussite est sans l'ombre d'un doute due à tous les efforts déployés par la direction, le conseil d'administration et les employés. Cette réglementation, mise en place jusqu'en 2026, oblige les dirigeants à la plus grande prudence afin de continuer à relever le défi avec la complicité des employés.

RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par Anne Robert, appuyé par Jacques Lemieux de ratifier les actes posés par les administrateurs de la CGRMP.

UNANIME

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DISCUSSIONS

↳ Question : *Le renouvellement du contrat de gestion de la Dunière est signé pour combien de temps ?* L'entente est signée de 2018 à 2023.

↳ Question : *La barrière du 30 mille sur la rivière Patapédia sera-t-elle en opération pour la saison 2018 ?* La réouverture de la barrière du 30 mille n'est pas prévue pour la saison prochaine. L'exploitation de cette rivière ne fait pas ses frais depuis plusieurs années. Le Ministère est avisé qu'il est dorénavant impossible pour la Corporation d'opérer la barrière du 30 mille à elle seule. Une demande de collaboration financière est également envoyée aux responsables de la province du Nouveau-Brunswick puisque leur clientèle utilise depuis toujours les infrastructures, le réseau routier et profite de la protection sans participer aux frais.

↳ Information :

- Le 5 avril aura lieu le Festival PALM au Cinéma Lido de Rimouski pour les adeptes de la pêche à la mouche.
- Le 26 mars débute un encan en ligne pour des forfaits de pêche sur nos trois rivières. Les mises seront possibles jusqu'au 26 avril sur le site macause.com.
- Suite à l'annonce du plan de développement de la pêche au saumon PDPS qui injectera 10 millions sur quatre ans afin, entre-autres, d'améliorer les infrastructures d'accueil et d'hébergement, la Corporation présentera son projet. Le fonds d'investissement pourrait servir en partie si nécessaire pour défrayer la mise de fonds obligatoire de 20%.
- Le nouveau site internet du volet pêche sera accessible au courant de l'année.

↳ Suggestion : *Les deux dernières semaines de septembre n'étant jamais vendues en totalité dans le secteur Glen Emma, il serait opportun d'évaluer les possibilités d'offrir une autre activité.*

↳ Suggestion : *Afin d'obtenir une plus grande collaboration quant à la déclaration des saumons remis à l'eau, il est conseillé de réaliser un concours s'adressant seulement aux pêcheurs qui les déclarent.*

↳ Suggestion : *La remise à l'eau des grands saumons devrait permettre de pouvoir conserver les mâles pour ceux qui le souhaitent.*

RÉGLEMENTATION POUR 2018 PAR UN REPRÉSENTANT DE FAUNE QUÉBEC

Alain Dubé, nouveau directeur de la protection de la faune du district Causapscal est étonné de constater la bonne santé de la Corporation malgré les temps difficiles et applaudit tous les efforts déployés pour y arriver.

Réjean Thériault, représentant de la protection de la faune, dresse le bilan des activités pour la saison 2017, des constats d'infraction et des rapports effectués dans les deux réserves fauniques. Il présente les nouveautés pour la saison de pêche 2018 :

⊕ Le permis de pêche au saumon sera dorénavant muni de quatre étiquettes qui permettront de conserver quatre saumons par année dont un seul grand dans les périodes permises et aux endroits autorisés.

⊕ Le permis journalier est modifié de un à trois jours consécutifs. Il est muni d'une seule étiquette qui permet de pêcher durant trois jours ou lorsqu'un saumon est pris et gardé selon la première limite atteinte.

⊕ L'ouverture de la saison de pêche sur la rivière Matapédia pour les secteurs 1, 2 et 3 est dorénavant le 15 mai.

⊕ Le pêcheur qui ferre et garde un saumon a l'obligation d'apposer sa propre étiquette.

⊕ Un moins de 18 ans peut se procurer un permis de pêcheur en herbe et pêcher en effectuant la remise à l'eau obligatoire.

Alain Arbour mentionne qu'il est important de dénoncer les actes de braconnage et que les informations peuvent demeurer tout à fait confidentielles. Les renseignements fournis doivent être le plus précis possible afin de pouvoir monter un dossier. Le bureau de protection est ouvert à l'année et ils sont disponibles à répondre aux questions de chacun.

RÉTROSPECTIVE DE LA SAISON 2017 ET PERSPECTIVES DE MONTAISONS POUR 2018 PAR UN REPRÉSENTANT DE FAUNE QUÉBEC

Michelle Lévesque mentionne que le représentant du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Jérôme Doucet-Caron, ne peut être présent mais nous a tout de même transmis une rétrospective de la saison dernière. Elle nous présente et commente ce document.

PÉRIODE D'ÉLECTIONS

- Fermeture des mises en candidature

Michel Pelletier propose la fermeture des mises en candidature. Cette proposition est appuyée par Louis-Marie D'Anjou.

- Présentation des candidats

Le président d'élections, René Pelletier, présente les candidats ayant formulé l'intention d'occuper ou de renouveler un poste au sein du conseil d'administration de la CGRMP.

Il s'agit de messieurs :

Secteur 1 : René-Jean Richard
Secteur 2 : Jacques Parent
Secteur 3 : Gérald McMullen
Extra-secteur : André Bellavance

N'ayant aucune opposition les candidats sont tous élus dans leur secteur respectif.

PRÉSENTATION DU C.A. 2018

Président : Guy Arsenault
1^{er} vice-président : Jacques Parent
2^e vice-président : René-Jean Richard
Trésorier : André Bellavance
Secrétaire : René Pelletier

Administrateurs : Secteur 2 : Réal Hallé
 Secteur 3 : Gérald McMullen
 Extra : Michel Pelletier
 MRC de la Matapédia : André Fournier
 MRC d'Avignon : Nicole Lagacé
 GFLI : Richard Caissy

TIRAGE DES JOURS DE PÊCHE ET PRIX DE PRÉSENCE

Un tirage est effectué. Les prix sont une journée de pêche pour une personne dans le secteur Glen Emma, cinq droits d'accès dans le secteur public (1 et 3) pour une personne sur la rivière Matapédia et un forfait de chasse à l'original. Les gagnants sont :

Droit d'accès Glen Emma :	Vincent Lavoie
Forfait de chasse « Aventure » :	Michel Cadrin
Droits d'accès secteur publique :	1- Nicole Paquet
	2- Stéphane Robichaud
	3- Jérôme Potvin
	4- Pascal Lévesque
	5- Jean-Guy Demers

Les gagnants des prix de présence sont :

René Pelletier, une casquette de la Dunière
France Girard, une casquette des Rivières
Micheline Barrest, un coupe-vent de la Fondation
Lorenzo Grenon, un t-shirt de la Dunière
Marie-Claude Gallant, Maxime Bouchard et Yolande Michaud chacun une lanière de la CGRMP

MOT DE LA FIN

René Pelletier remercie tous les participants et les invite à demeurer en place pour participer à l'assemblée générale de la Fondation Richard Adams qui débute immédiatement après celle de la Corporation.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Louis-Marie D'Anjou et appuyée par Anne Robert.

UNANIME